(expression de l'*Indépendance belge*, caractérisant ainsi l'élection de M. Jules Simon à la présidence de la commission sénatoriale ; il ne s'agit donc pas seulement de l'article 7 et de ce que nos adversaires appellent la liberté d'enseignement ? Nous sommes donc en présence d'un acte politique, d'une manœuvre parlementaire ? C'est donc un nouveau groupement des partis auxquel travaille M. Jules Simon ?...»

Nous ignorons quelle conduite cette crainte inspirera aux hommes du palais Bourbon, mais les principaux organes de la presse, discutant les conséquences du rejet de l'article 7, parlent tous de la retraite nécessaire du cabinet Ferry-Waddington, « épouvantail des gens paisibles, esclave des agités, » qui a trop fait pour garder la confiance des uns et pas assez pour satisfaire les passions des autres.

— Les journaux radicaux continuent à parler de violences et de menaces. M. John Lemoine s'associe, dans les *Débats*, à ces sinistres persécuteurs :

« Le gouvernement s'écrit-il, demandait le droit d'interdire l'enseignement à certaines congrégations ; si on le lui refuse, il lui reste les lois damoclésiennes qu'il peut suspendre sur les têtes factieuses et par lesquelles, il peut empêcher les sociétés illégales, non pas seulement d'enseigner, mais de subsister. »

Mais osez donc appliquer ces lois empruntées aux plus mauvais jours de la monarchie et aux spoliations révolutionnaires !

Voilà le *Journal des Débats*, qui devient l'allié de M. Madier de Montjau.

— C'est parce que les voix de la majorité de la commission de l'enseignement allaient inévitablement se porter sur M. Berthauld que M. Jules Simon a consenti à renoncer à son projet de faire élire M. Schœlcher président et a accepté d'être nommé.

On dit que, dans son rapport, M. Jules Simon tâchera, tout en se montrant hostile à l'article 7, de ne pas se prononcer d'une manière formelle et se contentera d'inviter le Sénat à trancher par son vote la question qui divise la droite et la gauche.

Les protestants avaient été très-émus de la nomination de M. Laferrière comme conseiller d'Etat en service ordinaire. On leur a promis qu'il conserverait la direction des cultes, en vertu de la disposition législative qui permet le cumul des fonctions, pourvu que l'une d'elles soit exercée à titre temporaire.

C'est également, pour plaire aux réformés qu'on a fait entrer dans le conseil M. Clamageran, protestant libéral et M. Monod, protestant orthodoxe.

Je signale particulièrement à votre attention l'article publié, ce matin, par le *Figaro* sur M. le comte de Chambord, article signé de Grandlieu. (Lire Lavedan.)

Hier, c'était le *Gaulois* qui, dans un article intitulé: *la St-Henri*, reconnaissait hautement la loyauté, la dignité, la judicieuse conduite en 1873, du royal petit-fils d'Henri IV.

« Les hommes de bonne volonté, redisons-nous avec le *Figaro* doivent attendre, avec espoir et confiance! »

Lorsque la reine d'Angleterre se rendit à Cambden-Place, pour les funérailles du prince impérial, elle fut reçue, au rez-de-chaussée, par la princesse Mathilde, à qui elle dit:

» Votre gouvernement ne s'est pas couvert de gloire dans cette affaire-ci. »

La princesse répondit: « C'est la République, et c'est tout dire. »

Aucun journal, anglais ou français, n'a osé reproduire ce petit dialogue, absolument authentique.

— Les bonapartistes regardent comme avéré que le lieutenant Carey a fait partie de l'Internationale, son frère serait un chef de la secte, à Londres. M. Dariste, le député bonapartiste, l'affirmait tout haut, hier.

On assure que les Anglais font revenir en Europe le lieutenant, afin qu'après sa condamnation, il ne parle pas sous l'influence du désespoir ; sans doute, on le fera disparaître.

De l'enquête résulterait la certitude d'un guet-apens. Un journaliste anglais, directeur d'un des plus grands journaux de Londres, aurait là-dessus des renseignements positifs.

—Un mot cruel d'un protectionniste: On lui disait que les traités de commerce seraient certainement renouvelés.

« — Il faut bien, répondit-il, payer aux Anglais la mort du prince impérial ! »

— On se souvient des persécutions de M. Testory, maire de Perpignan, contre les frères des Ecoles chrétiennes de cette ville.

Ce magistrat municipal ne craignit pas, au mépris d'un jugement rendu par le tribunal civil de Perpignan, de prescrire la destruction des appareils à gaz du local scolaire.

Cet acte arbitraire, de mesquine vengeance vient d'avoir pour résultat une double condamnation de M. Testory. Nos félicitations chaleureuses à notre confrère du *Roussillon* qui a soutenu cette campagne contre le despotisme radical, avec vaillance et persévérance.

—Le discours de M. le comte de Mun, sur l'*enseignement primaire et les droits des pères de famille*, mis en brochure, par les soins de la société bibliographique, a paru hier.

Dès le premier jour, dix-huit mille exemplaires ont été demandés.

DE SAINT-CHÉRON

—

5 heures.

Le *Journal officiel* publiera, demain, 25 nominations dans les cours et tribunaux, concernant surtout l'Algérie et la cour de Nancy. L'épuration de la magistrature par M. Le Royer, sera complète !...

M. Place, chef de bureau de la préfecture qui a été révoqué à la suite des désordres qui se sont produit à l'église Saint-Nizier attaque personnellement le préfet devant le tribunal civil et lui demande cinquante mille francs de dommages-intérêts.

CHRONIQUE

Mission Grandiose!

Personnages : — **Son Epaisseur.** — **Le Commandant de gendarmerie.**

Son Epaisseur. — Commandant, j'ai tenu à avoir une conversation très-sérieuse avec vous. Vous savez que le congrès a voté le retour des Chambres à Paris.

Le Commandant. — Hélas ! j'étais si tranquille à Versailles !

Son Epaisseur. — Plaignez-vous donc ! Votre tâche devient grandiose. A Versailles, vous n'étiez convoqué que de loin en loin, le jour où l'on savait que M. de Cassagnac prendrait la parole. A Paris, vous revêtirez tous les jours votre uniforme.

Le Commandant. — Tous les jours !

Son Epaisseur. — C'est vous qui serez chargé de protéger, avec vos gendarmes, les députés du Corps législatif... et par la même occasion l'hôtel de la présidence, dans ce but, vous établirez un cordon sanitaire.

Le Commandant. — Un cordon sanitaire ! Ah ça, les députés ont donc la peste.

Son Epaisseur. — Non, mais ils ont la fièvre politique, et c'est très-contagieux.

Le Commandant. — Et comment établirai-je ce cordon ?

Son Epaisseur. — Vous placerez une chaîne de sentinelles tout le long de l'esplanade des Invalides, du quai d'Orsay, du pont de la Concorde, de la rue de Bourgogne et de la place du Palais-Bourbon.

Le Commandant. — Il sera interdit de circuler sur tous ces points-là ?

Son Epaisseur. — Vous laisserez passer les opportunistes, mais vous barrerez impitoyablement la route aux blanquistes et aux bonapartistes.

Le Commandant. — A quoi les reconnaîtrai-je ?

Son Epaisseur. — Pour les opportunistes, c'est bien simple : ce sont les seuls qui dans les circonstances actuelles aient une figure réjouie. Vous verrez des gens ayant l'air d'avoir bien déjeuné, bien dîné, et d'être en possession d'une bonne place.

Le commandant. — Bon ! et les autres ?

Son Epaisseur. — C'est très-facile aussi. Vous empêcherez de passer tous les gens ayant l'air mécontent.

Le Commandant. — Diable ! je n'aurai jamais assez de gendarmes.

Son Epaisseur. — Je vous ferai aider par des sergents de ville.

Le Commandant. — Votre Epaisseur veut-elle me permettre de lui faire observer que pour les sergents de ville le pont de la Concorde est bien près. Ce serait peut-être dangereux.

Son Epaisseur. — Vous avez raison. Je vous donnerai de la ligne.

Le Commandant. — Des soldats de trois ans. Hum ! Hum !

Son Epaisseur. — Je leur ferai jouer la *Marseillaise*.

Le Commandant. — Ce serait le bouquet ! Non, voyez-vous, j'aimerais mieux quelques bons vieux gendarmes.

Son Epaisseur. — Pas trop vieux. Ces vétérans-là sont tous au fond des prétoriens. Enfin, il y aura là une question de tact.

Le Commandant. — Maintenant, il y a une autre difficulté. C'est le service des omnibus et des tramways. J'ai sur mon terrain les voitures : Panthéon-Place Courcelles, et les tramways : Bastille-Pont de l'Alma. Dois-je aussi les empêcher de passer avec mon cordon ?

Son Epaisseur. — Non, l'omnibus est une institution démocratique. Place au peuple en voiture !... Néanmoins, vous ne les laisserez passer qu'à des intervalles éloignés. En effet, des omnibus consécutifs pourraient causer de grands attroupements. Trois omnibus se rencontrant pourraient amener 78 personnes dans l'intérieur du cordon sanitaires.

Le Commandant. — Et les tramways ! Vous oubliez les tramways. Deux tramways, et vous voilà avec 100 personnes de plus.

Son Epaisseur. — 178 personnes ! Il n'en faut pas plus pour chasser 500 députés paisibles. Je n'avais pas pensé à cela. Il faudra plutôt que vous arrêtiez complètement le service de la ligne.

Le Commandant. — Diable ! ce sera bien gênant pour le peuple en voiture.

Son Epaisseur (*avec abandon*). — Ah ! si vous saviez au fond comme ça m'est égal !

Le Commandant. — Autre chose : si je vois par hasard arriver des pompiers ?

Son Epaisseur (*bondissant*). — Jamais de pompiers ! le pompier est le fléau des Assemblées. Rappelez-vous celui du 15 mai.

Le Commandant. — Alors les incendies ?...

Son Epaisseur... — Attendront que la séance soit levée. Maintenant passons aux mesures concernant la police de la Chambre.

Le Commandant. — Comment ! j'aurai aussi à m'occuper du service intérieur !

Son Epaisseur. — Je vous ai dit que votre tâche devenait grandiose. Voyons. avez-vous des muscles, du biceps ?

Le Commandant. — Je vous en réponds. C'est moi qui coffrais autrefois tous vos anciens amis, et j'étais spécialement chargé de m'emparer de vous au 4 septembre. Figurez-vous que le général Trochu...

Son Epaisseur. — Passons ! Je voulais vous conseiller d'ici le mois d'octobre de faire des altères, du trapèze, en un mot de vous entretenir la main, de façon à pouvoir, à la réouverture, expulser un membre récalcitrant au moindre signe et au premier mot malséant.

Le Commandant. — Comme, par exemple, le mot de M. Margue !

Son Epaisseur. — Tout dépend de la fraction de la Chambre à laquelle le mot est adressé.

Le Commandant. — Expliquez-moi cela un peu. Je ne saisis pas très-bien.

Son Epaisseur. — Comme je l'ai dit dans mon discours, je tiens à me montrer toujours soucieux du droit... des majorités. Ainsi par exemple, si vous entendez dire à gauche : « Misérables », « Lécheurs de bottes », « Fumier monarchique », « Pourritures impériale », « Canaille inamovible », etc., etc., vous ne bronchez pas. Vous souriez agréablement.

Le Commandant (*stupéfait*). — Ah ! bah !

Son Epaisseur. — Mais, si l'on se permet à droite quelques propos un peu légers sur le Quatre-Septembre, ou sur les ministres actuels, par exemple « branche cadette de l'émeute », « cabinet retapé, », « manœuvres honteuses », etc., alors vous bondissez, vous vous colletez avec le coupable et vous le menez dans le *petit local*.

Le Commandant (*rêveur*). — Tout cela est très délicat.

Son Epaisseur. — Mission grandiose ! Comme je vous l'ai dit, vous assisterez à toutes les séances en grande tenue de service, armé jusqu'aux dents avec deux revolvers à la ceinture, et vous serez également chargé de la garde du prisonnier dans le petit local.

Le Commandant. — Je vois que je n'aurai pas une sinécure. Comment faudra-t-il traiter le prisonnier.

Son Epaisseur. — Vous lui donnerez à lire les articles politiques de la *République française*.

Le Commandant. — C'est bien sévère.

Son Epaisseur. — Au besoin, vous pourrez être chargé de les lui faire copier.

Le Commandant. — Pardon, mais je croyais que la torture était abolie.

Son Epaisseur. — Pas pour les inviolables. J'arrive maintenant à la partie la plus importante de votre service.

Le Commandant (*ahuri*). — Il y a encore quelque chose ?

Son Epaisseur. — Vous aurez toujours deux chevaux tout sellés, de manière à pouvoir escorter ma voiture au grand galop de Paris à Versailles, dans le cas où la situation deviendrait menaçante. Vous établirez des relais à Sèvres, Saint-Cloud et Viroflay ; en un mot, vous serez comme nous toujours prêt à vous enfuir.

Le Commandant. — Et à quoi reconnaîtrai-je que la situation devient menaçante ?

Son Epaisseur. — A mille symptômes, à une certaine agitation dans les rues, à la joie peinte sur les visages, à je ne sais quel air de fête répandu dans Paris, toutes choses prouvant que la République va mal, vous comprenez !

Le Commandant. — Je comprends surtout que j'aurais un service de chien.

Son Epaisseur. — Je vous le répète encore : mission grandiose ! D'ailleurs je ne serai pas ingrat. Vous serez à la peine, mais vous serez aussi à l'honneur. Ainsi avez-vous une faveur à me demander ?

Le Commandant. — Oh oui ! une faveur, une grâce qui comblerait tous mes vœux !

Son Epaisseur. — Elle est accordée à l'avance. Parlez. Voulez-vous passer lieutenant colonel ?

Le Commandant. — Mieux que cela.

Son Epaisseur. — Colonel ?

Le Commandant. — Mieux que cela.

Son Epaisseur. — Peste, vous êtes ambitieux. Général alors ?

Le Commandant. — Non, je demande simplement à Votre Epaisseur de me laisser retourner commander une bonne petite légion en province. Ma mission est trop grandiose !

BLONDEL.

REVUE DES SCIENCES

Les exercices musculaires et la gymnastique dans l'éducation physique des enfants. — Mouvement d'opinion qui s'opère en leur faveur. — Ce que c'est qu'un muscle. — Influence de l'exercice sur son développement et sa nutrition. — La santé des muscles et la santé générale. — Leur solidarité. — La force musculaire chez les anciens et à notre époque. — L'homme du muscle et l'homme du cerveau. — Les avantages de la force. — Influence de l'éducation des muscles sur la symétrie et la beauté des formes. — L'agilité musculaire. — La précision musculaire ou l'adresse. — La gymnastique, les exercices et les jeux. — La mission du véritable pédagogue définie par Montaigne.

Nous avons demandé avec trop d'insistance qu'on fît dans l'éducation physique des enfants une part plus large aux exercices musculaires pour ne pas applaudir aux projets qui tendent à restaurer sérieusement l'enseignement de la gymnastique méthodique et pour ne pas désirer que ce mouvement s'étende partout. Nous sommes sous ce rapport très-en retard sur l'Allemagne et sur la Suisse, et il n'est que temps de regagner le terrain perdu.

La nature ne nous donne nos muscles qu'ébauchés, elle compte sur l'éducation pour les développer, les harmoniser et perfectionner leurs aptitudes fonctionnelles. Chaque enfant naît avec une certaine somme de fibres musculaires, laquelle est variable suivant les conditions de son hérédité ; mais c'est un fond à cultiver et la nature peu disposée (et elle a bien raison) à faire la besogne de l'éducation, attend que celle-ci titre parti de ce qu'elle lui donne.

Quel est le but que doit poursuivre l'éducation physique des enfants ? Il faut d'abord qu'elle cherche a les rendre *forts*, c'est-à-dire aptes à développer, à un moment donné, une grande force musculaire ; *bien faits*, c'est-à-dire ayant, entre les diverses parties de leur corps, cette harmonie des proportions et cette symétrie qui sont à la fois une condition de santé et de beauté ; *agiles*, c'est-à-dire ayant des muscles qui répondent vite à l'appel de la volonté ; *adroits*, c'est-à-dire doués d'une somme aussi grande que possible de précision musculaire.

Le muscle s'accroît par un exercice assidu mais modéré, il dépérit par un exercice qui exige de lui au delà de ce qu'il peut faire, il ne dépérit pas moins par un exercice abusif, et en vertu de cette loi d'économie et de simplification organiques par laquelle la nature tend toujours à supprimer un rouage qui est inactif. Le muscle est naturellement parresseux, comme l'écolier, il cherche à se soustraire à l'action de la volonté, il faut que celle-ci, active et vigilante, aille le chercher partout où il est, qu'elle le réveille et qu'elle le pousse, serviteur oisif, au travail qu'il veut éluder. Elle n'a pas de prise directe, sans doute, sur les muscles chargés des mouvements qui concurrent au jeu des fonctions intérieures, mois encore peut-elle les stimuler, leur donner de l'entrain, leur communiquer en quelque sorte une activité indirecte en éveillant l'action des trois cent cinquante serviteurs agiles qui, étalés entre l'enveloppe extérieure et les os, sont sous sa dépendance immédiate et n'attendent qu'un ordre de la volonté pour entrer en campagne.

L'exercice est à la santé d'un muscle ce qu'il est à la santé générale. Au moment de sa contraction, la circulation locale est activée; un sang vif et renouvelé afflue dans le muscle avec plus d'abondance; le sang qu'il a dépouillé à son profit de ses principes vivificateurs est expulsé de son tissu avec plus d'énergie, il rougit, s'échauffe, se gonfle, et tous ses phénomènes de nutrition intime prennent une activité plus grande. On conçoit que lorsqu'un exercice assidu ramène à chaque instant dans un muscle cet accroissement de la vie et de l'énergie nutritives, il en résulte pour lui, au bout d'un certain temps, un état permanent de prospérité organique: il s'accroît, ses fibres augmentent de nombre et de force, et même au repos il conserve une partie de cette turgidité vitale que lui donne passagèrement l'état de contraction. Qu'on songe un peu, d'un autre côté, à la quantité immense de sang qui, dérivée par l'exercice, s'accumule dans les muscles qui sont les plus rouges, les plus sanguins de nos organes, et l'on comprendra aisément les chanses redoutables de congestions intérieures que crée un repos abusif et que l'on élude en exerçant ses muscles. Question de santé, question de longévité.

Sans doute, et dans l'état actuel de nos idées et de notre civilisation, la force ne saurait plus compter sur le culte que les anciennes sociétés lui rendaient. Samson, Hercule, Milon de Crotone, Polydamas, l'empereur Commode ont été de leur temps admirés pour leur force ; le nôtre porte ailleurs son admiration.

Assommer un bœuf d'un coup de poing, rompre une corde qui entoure le front par la seule contraction de ses muscles, arrêter, en le tirant par derrière, un char lancé à fond de train, tout cela a perdu de son prestige et de sa poésie, et les merveilles de la pensée ont le privilège exclusif de notre enthousiasme, ce dont je ne me plains pas.

L'athlète aux muscles exubérants, aux formes trapues et massives, les poings serrés pour la lutte, le torse cambré, le cou gonflé comme celui d'un taureau, la tête petite, le front surbaissé, n'obtient plus maintenant que des succès de tréteaux ; son cirque olympique est devenu une cabane en toile, et les trompettes qui annoncent ses exploits ont pris les allures d'un boniment vulgaire. Hercule s'en va, s'il n'est pas parti, et à sa place apparaît un homme nerveux et grêle, pensant beaucoup et agissant peu, disciplinant les forces de la nature au profit de sa paresse musculaire, se faisant porter plus volontiers qu'il ne marche, empruntant le plus qu'il peut les forces de ses voisins, faisant parade de formes féminines et mettant sa vanité dans sa faiblesse.

L'homme du muscle est parti, l'homme du cerveau l'a remplacé. Je n'aime pas cette tyrannie successive de deux puissances qui sont créées pour régner ensemble; d'autant plus que la force musculaire, quelque dépréciation prétentieuse que l'esprit veuille jeter sur elle, est et restera un don.

Il est mille circonstances dans la vie où l'homme intelligent a besoin de ses muscles pour lui ou pour les autres. L'instinct de sa conservation et l'instinct plus noble de l'assistance qu'il doit à autrui trouvent là un instrument utile.

Le songeur le plus inoffensif peut avoir à repousser, ou tout au moins à intimider une agression brutale ; il peut avoir à intervenir au profit de la justice contre la violence ; il peut avoir à se défendre, à écarter un obstacle, à se risquer dans une opération de sauvetage qui exige de la force et de l'adresse.

S'il n'a pas de muscles ou s'il ne sait pas s'en servir, il restera spectateur navré, mais impuissant, de scènes qui mettront sa commisération en opposition avec sa faiblesse. Il voudra et ne pourra pas. D'ailleurs, il en est de la force musculaire, quand elle est gouvernée par un esprit éclairé et juste, comme de la force morale : elle est la source d'une possession tranquille de soi-même, de la patience et de la longanimité, et le caractère s'en ressent. Le molosse passe avec une majestueuse indifférence au milieu des roquets qui les houspillent; il sent sa force et ne songe pas à s'en servir. Il en est ainsi, et révérence gardée, des écoliers auxquels une bonne hérédité doublée d'une bonne éducation physique, a donné des muscles respectables; ce sont les moins rageurs et les moins batailleurs de tous. A tous les titres, il est donc bon de leur faire des muscles pour l'exercice et la gymnastique.

Ce n'est pas tout que de développer les muscles, il faut encore, et surtout, maintenir entre eux une harmonie de volume et de force sans laquelle la régularité de leur action, la symétrie des formes et l'élégance du maintien ne sauraient exister. Pour atteindre à ce résultat, il faut employer d'une manière alternative ou simultanée, et dans une mesure sensiblement égale les muscles correspondants des deux côtés. C'est ce qu'on ne fait pas toujours. Franklin a plaidé dans une lettre spirituelle la cause de l'ambidextrie ou de l'usage indifférent des deux mains, et de fait, l'insymétrie des deux côtés du corps sous le rapport du volume et des saillies peut être la conséquence de la routine regrettable qui condamne la main gauche à l'impuissance; et la colonne vertébrale subissant dans tous les efforts de la main droite une incurvation à gauche afin de maintenir l'équilibre, il peut y avoir là, chez les enfants un peu débiles, une cause de déviation latérale de la taille. La persistance vicieuse de la même attitude peut aussi concourir à la production de difformités en amoindrissant par l'inaction certains muscles, et en exagérant par l'exercice les muscles correspondants du côté opposé.

L'exercice méthodique des muscles est la condition de leur *agilité*, c'est-à-dire de la rapidité avec laquelle ils exécutent les ordres que leur envoie la volonté. C'était la une qualité physique prisée très haut par les anciens, et le divin Homère revient avec une complaisance marquée sur l'épithète de : *pieds-agiles* qu'il attribua au fils de Pélée, comme s'il eût juge impossible de lui accorder une qualification plus honorable. La profession de coureur est tombée depuis les jeux olympiques dans un singulier discrédit et si elle n'est plus guère exercée aujourd'hui que par quelques pauvres hères clairsemés, qui continuent dans un intérêt de lucre les traditions un peu dégénérées des Hermogènes et des Philoniques. Il n'en est pas moins vrai que l'agilité dans la marche est une qualité et peut devenir une ressource; elle s'acquiert et s'entretient par l'exercice, mais surtout par les jeux, ces exercices inconcients dans lesquels la monotonie est remplacée par l'attrait et qui sont le pivot de la véritable gymnastique scolaire. J'ai bien peur que les exercices de files, de peloton, de division et de colonne qui sont inscrits au programme des lycées ne soient que médiocrement frottés de plaisir, et j'ai plus de confiance dans les jeux d'agilité et de vitesse.

L'agilité ou la rapidité des contractions est quelque fois plus particulièrement demandée à certains muscles; mais ici elle se confond avec l'adresse. Nous avons la mesure de la dextérité que peuvent acquérir quelques mouvements par la rapidité comme vertigineuse avec laquelle ils se répètent chez certains ouvriers. Il semble qu'un courant continu aille de la volonté aux muscles, et que la répétition de la même contraction lui donne une sorte d'automatisme favorable à sa vitesse. Ce que font les nécessités professionnelles, l'éducation peut le réaliser quand elle le veut. Il n'est que temps qu'elle y songe.

La précision musculaire n'est autre chose que l'*adresse*. Il faut entendre par là l'adaptation rapide et parfaite des mouvements au but que l'esprit ou le coup-d'œil leur assigne.

Les muscles, chez les sujets adroits, semblent comprendre ce que l'intelligence exige d'eux, et ils déploient la force utile sans aller au dela ni rester en deçà; ils suivent la direction la plus courte et combinent leur contradiction avec celle des muscles qui doivent les aider, de façon à éviter le travail perdu. L'esprit, l'œil et le muscle ne font qu'un chez l'homme adroit; ils constituent un instrument complexe, mais bien lié et bien assoupli.

On naît adroit sans doute, mais on le devient quand on le veut et les familles ne doivent pas oublier cette partie si importante de l'éducation des muscles. L'adresse doit être l'ambition légitime de tous les organes et ne saurait être le privilége exclusif d'aucun ; mais elle concentre plus volontiers ses manifestations dans la *main*, ce merveilleux instrument de l'esprit, toujours prêt à en réaliser les conceptions dans les combinaisons industrielles ou artistiques infiniment variées, et dont la structure et le jeu ont inspiré à quelques philosophes, à Galieu en particulier, une telle admiration qu'ils n'ont pas craint de voir dans son organisation si parfaite la cause de la supériorité intellectuelle de l'homme sur les animaux. Tous les muscles peuvent sans doute avoir de la dextérité ou de la gaucherie, mais ce sont ceux des mains surtout dans lesquels éclatent d'une manière expressive ces conditions antagonistes.

La gymnastique, avec l'exercice et les jeux qui n'en sont qu'une forme attrayante, est seule en possession de l'art de développer et d'instruire les muscles, et il est bien à désirer que le sentiment de son importance et le goût de son application pénètrent dans les familles et dans les écoles. Les pédogogues à courte vue s'occupent de la seule culture de l'esprit et ne voient dans l'enfant qu'on leur confie qu'un cerveau à meubler; la question est plus complexe et plus délicate. Ce n'est, comme dit Montaigne, ni un esprit, ni un cœur, ni un corps, que l'éducation a pour tâche de former, mais un *homme*, et « qui desprend ces trois parties, celui-là fault. » Le nombre de ces éducations boiteuses constitue hélas ! la grande majorité.

FONSSAGRIVES.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier)

Séance du 19 Juillet 1879

PRÉSIDENCE DE M. MARTEL

La séance s'ouvre à 2 heures.

M. JULES SIMON donne lecture du rapport sur le projet relatif au retour des Chambres à Paris.

Il propose l'adoption de l'article V, modifié par la Chambre, pour donner une preuve des dispositions conciliantes du Sénat.

L'urgence est prononcée.

L'article V est adopté par 153 voix contre 124, malgré M. Buffet qui a vivement combattu l'adoption.

Le Sénat vote l'ensemble du projet par 153 voix contre 116.

L'élection de M. Piétri est validée conformément aux conclusions de la commission d'enquête.

Le Sénat commence ensuite la discussion sur le projet de loi de M. Fabre concernant la constitution et l'administration des tutelles.

Le Sénat s'ajourne à mardi.

La séance est levée.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 19 juillet

Présidence de M. GAMBETTA.

La séance est ouverte à 2 heures.

La chambre vote un crédit de 35.000 francs affecté à l'exposition de Munich.

Elle continue ensuite la discussion sur le projet de loi relatif au Conseil supérieur de l'instruction publique et aux Conseils académiques.

M. GRANIER DE CASSAGNAC père combat l'article premier.

M. FERRY, ministre de l'instruction publique, répondant à M. P. de Cassagnac dit que la loi de 1850 est responsable des défectuosités de l'enseignement.

Selon M. le ministre, elle donna la liberté à tous, excepté à l'Etat et à l'Université.

Le ministre dit que la loi actuelle ne sera jamais un instrument d'oppression. Il oppose les vertus laïques aux vertus religieuses.

Il conclut en disant : « Nous avons sécularisé la vertu. »

Les articles du projet sont successivement adoptés ainsi que l'ensemble du projet par 368 voix contre 166.

La séance est levée.

Bulletin Economique

Par avis inséré au *Journal officiel*, le ministère des finances rappelle au public que le délai accordé pour échanger les timbres d'effets de commerce, au tarif fixé par la loi du 19 février 1874, contre les timbres nouveaux, au tarif réduit par loi du 22 décembre 1878 expire le 31 juillet 1879.

Jusqu'à cette époque, les détenteurs de timbres mobiles, de vignettes timbrées à l'extraordinaire, ou de coupons vendus par l'administration, sont autorisés à en demander l'échange sans frais dans tous les bureaux chargés de la vente des timbres pour effets de commerce.

A partir du 1er août 1879, il ne pourra plus être fait usage des anciens timbres qui n'auraient pas été admis à l'échange.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

M. le préfet, après avis du Conseil départemental de l'instruction, publique a fixé ainsi qu'il suit, les vacances des écoles primaires publiques du département : Ecoles primaires supérieures, du 2 août au 1er octobre.

MM. les maires sont désignés pour procéder à la distribution des prix dans leurs communes respectives.

Aucun discours ne peut être prononcé s'il n'a reçu au préalable l'approbation du président de la cérémonie.

Les allocutions des instituteurs doivent être soumises à l'inspection primaire de la circonscription.

Le Bulletin de l'instruction primaire publie les nominations suivantes de délégués cantonaux :

Canton de La-Bassée. — M. Houvenaghel-Danel, industriel à Salomé, en remplacement de M. Coget, maire de Marquillies, non acceptant. — Ecoles d'Aubers et de Sainghin-en-Weppes.

Canton d'Haubourdin. — M. Désiré Becquet, distillateur à Lomme, écoles du canton d'Haubourdin.

Canton de Cysoing. — M. Heddebaut, agriculteur à Wannehain, écoles de Bouvines.

Canton d'Armentières. — M. Théry, délégué pour les écoles de la route d'Armentières à Houplines, surveillera désormais les écoles de filles de la ville d'Armentières en remplacement de M. Pouchain-Boutry, non-acceptant.

M. Woussen, d'Houplines, déjà délégué pour les écoles du centre dans cette même commune, sera également chargé de celles de la route d'Armentières, en remplacement de M. Théry.

Canton de Cysoing. — Pour surveiller les écoles de Cysoing, en remplacement de M. Demesmay, aîné, démissionnaire et qui a quitté le canton. M. Bianchi, actuellement délégué pour les écoles de Mouchin et de Bachy.

M. Potié, aîné, de Templeuve, remplacera M. Bianchi pour Mouchin, et M. Ch. Demesmay, de Templeuve, pour Bachy.

M. Delahaye, juge-de-paix à Cysoing, est nommé en remplacement de M. Delavoix, son prédécesseur, pour la surveillance des écoles de Cobrieux.

Des ingénieurs anglais, au nombre de six ou sept, sont arrivés hier à Lille. Ce matin, ils se sont rendus, accompagnés de M. Muel, aux vastes ateliers d'Hellemmes qu'ils ont visités en détail.

Ils ont été frappés de l'excellente installation, des dispositions ingénieuses et de l'étendue de ces ateliers, qui pourront recevoir plus de 3,000 ouvriers.

On lit dans le *Propagateur* :

Par arrêté préfectoral, en date du 4 juillet, une suspension de huit jours a été infligée au sieur Saille, en religion frère Martyrius, instituteur à Lille, pour avoir manqué à la sincérité et à la bonne foi, en présentant à l'examen du certificat d'études primaires, comme élèves de son école, des élèves empruntés pour la circonstance à un établissement libre.

L'éclipse partielle du soleil qui a eu lieu samedi matin a été très visible à Roubaix et a presenté des phases intéressantes. La lune a changé plusieurs fois de couleur et, à un certain moment, elle a pris une teinte rouge foncée très prononcée. L'éclipse qui avait commencé à 8 h. 15 m. a duré jusqu'à 8 h. 50.

Un vol avec effraction a été commis hier dans une maison de la Grande-Rue. Nous attendrons, pour publier les renseignements que nous avons recueillis sur cette grave affaire que la justice ait fini l'enquête à laquelle elle se livre en ce moment.

Un de nos concitoyens, M. Pierre Walcke, cordonnier, rue de l'Ermitage, nous prie d'informer nos lecteurs qu'il n'a rien de commun avec Pierre W..., arrêté, il y a deux jours, pour attentats à la pudeur.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, dans une chambre du premier étage de la maison de M. Rassemont, maître d'armes au Fontenoy. Promptement éteint, le feu n'a causé que des dégâts insignifiants.

Un jeune pick-poket de Croix, nommé Vanberghe, a été surpris hier matin, sur la Grande-Place de Roubaix sondant indiscrètement les poches d'une dame. Lorsqu'on l'a arrêté, Vanberghe venait de « faire » un porte-monnaie contenant 20 francs.